



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 23 novembre 2021

## Handicap, protection de l'enfance, insertion : l'hémorragie de personnels se poursuit suite aux dernières annonces du Gouvernement

La mobilisation pour la revalorisation salariale de ces secteurs prend de l'ampleur, les associations interpellent les Départements lors d'une manifestation le jeudi 2 décembre 2021 à 15h à Bourg-en-Bresse à l'occasion des Assises de l'Assemblée des Départements de France (ADF)

Partout en France, les acteurs du secteur du handicap, de la protection de l'enfance et de l'insertion sont confrontés à une pénurie inédite de professionnels qualifiés : épuisés, ignorés, non reconnus à la hauteur de leurs compétences et oubliés du Ségur de la santé, ils sont de plus en plus nombreux à abandonner leur poste. Cette pénurie ne fait que s'aggraver et a des conséquences dramatiques sur l'accompagnement des personnes, en établissement comme au domicile. Un groupement d'associations régionales et nationales des secteurs du handicap, de la protection de l'enfance et de l'insertion lancent un appel à mobilisation pour exiger la reconnaissance et la revalorisation des métiers du prendre soin et de l'accompagnement social et médico-social des personnes vulnérables.

### Ségur pour tous !

Les accords du Ségur de la santé conclus en juillet 2020 pour revaloriser les métiers du soin ont laissé de côté les professionnels du secteur social et médico-social associatif privé, creusant les écarts de salaire déjà existants avec le secteur hospitalier public. Pourtant, ces professionnels injustement délaissés accompagnent sans relâche, jours et nuits, les personnes en situation de grande vulnérabilité à domicile ou en établissement. Ces professionnels formés et qualifiés sont essentiels pour garantir une réelle effectivité des droits des personnes vulnérables : le droit à l'éducation, le droit de se nourrir, de se loger, d'avoir accès à un emploi, aux soins et de participer pleinement à la vie en société... Depuis le début de la crise sanitaire, leur sentiment d'invisibilité ne fait que se renforcer.

Après une première tentative durant l'été 2021 pour « rectifier le tir » avec l'accord Laforcade, le Gouvernement est enfin sorti de son silence le 10 novembre dernier pour annoncer de nouvelles mesures. Nouvelle désillusion ! Ces annonces concernent uniquement les personnels soignants et paramédicaux, alors que l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité ne se résume pas qu'aux soins. Concrètement, les moniteurs éducateurs ou les éducateurs spécialisés, les veilleurs de nuit, les agents de sécurité, les personnels administratifs... ne sont pas inclus dans ces mesures, qui créent une nouvelle situation d'iniquité au sein même des établissements.

### Pénurie de professionnels et violation des droits fondamentaux des personnes vulnérables

Engagés et passionnés, ces professionnels indispensables pour accompagner les personnes en grande vulnérabilité sont à bout et beaucoup décident d'abandonner. Les associations font face, impuissantes, à des difficultés de recrutement inédites. Cette situation impacte directement les conditions de vie des résidents et

**« On doit prioriser les résidents qu'on lève, car on n'est pas assez, on a le sentiment de faire du travail à la chaîne, c'est maltraitant »**  
Un éducateur

leur sécurité : arrêt des activités et des sorties, ruptures de prise en charge, risques réels en termes de sécurité des soins, angoisses, stress... L'accompagnement est dans certaines structures interrompu, forçant les familles à prendre le relai. Un véritable retour en arrière pour ces associations qui se battent depuis de nombreuses années pour défendre les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap, tout comme celles du secteur de la protection de l'enfance et de l'insertion.

D'autant que les établissements les plus impactés par les difficultés de recrutement sont ceux qui accompagnent les personnes les plus fragiles et ou dépendantes.

## Mobilisation inter-associative inédite

Il y a quelques semaines, plusieurs rassemblements étaient organisés un peu partout en France sous le même mot d'ordre « Le Ségur pour tous ». A titre d'exemple à Lyon, plus de 2 000 personnes, professionnels, parents et personnes en situation de handicap, se rassemblaient le 6 octobre dernier devant la Préfecture du Rhône à l'appel du Collectif Handicap 69.

**Une nouvelle mobilisation est programmée le jeudi 2 décembre à Bourg-en-Bresse, à l'occasion des Assises de l'Assemblée des Départements de France (ADF), à laquelle participeront des associations membres du Collectif Handicap 69, de l'Unapei, Nexem, FEHAP, URIOPSS et GNDA.**

Ensemble, elles interpellent les représentants des Départements pour demander :

- Une application stricte des mesures d'augmentation et de revalorisation salariales du Ségur de la santé pour TOUS les professionnels médico-sociaux et sociaux, sans inégalité de traitement dans les mêmes équipes ou établissements, avec notamment la revalorisation nette mensuelle de 183 euros ainsi qu'une reconnaissance réelle de ces métiers et de leurs expertises ;
- Une application uniforme selon les départements ou métropoles financeurs d'établissements ou de services.

## Chiffres clés

**+ 66 000** : le nombre de salariés concernés en Auvergne-Rhône-Alpes, sur les secteurs handicap, protection de l'enfance et insertion, représentés par les **398** associations engagées dans cette mobilisation

**+ 102 000** : le nombre de personnes dont l'accompagnement est en péril en Auvergne-Rhône-Alpes sur les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance et de l'insertion

**46 000** : le nombre de postes vacants au niveau national, dont **6 500** en Auvergne-Rhône-Alpes

**70 000** : le nombre de signatures recueillies au 20 novembre par la [pétition de l'Unapei](#) pour « garantir à chaque personne en situation de handicap un accompagnement digne »

## Contacts presse

- Pour le Rhône, l'Ain, la Loire, l'Isère, la Drôme et l'Ardèche : **Amélie Naudion**

Responsable communication de l'Adapei 69 [anaudion@adapei69.fr](mailto:anaudion@adapei69.fr) – 07 89 01 69 80

- Pour la Savoie et la Haute-Savoie : **Robin Dumas** Directeur territorial de l'URIOPSS  
[rduumas@sauvegarde2savoie.fr](mailto:rduumas@sauvegarde2savoie.fr) – 06 87 45 42 74

- Pour l'Auvergne : **Elsa Apostolou**, Conseillère territoriale Nexem  
[e.apostolou@nexem.fr](mailto:e.apostolou@nexem.fr) – 06 70 35 64 86

Les familles, qui croyaient avoir trouvé une solution de long terme pour leur proche, qui étaient rassurés pour leur avenir, se retrouvent à nouveau dans l'angoisse du lendemain...



Collectif Handicap 69